
**Optique ophtalmique — Dispositifs
d’affichage de tableaux d’optotypes
destinés au mesurage de l’acuité
visuelle — Tableaux d’optotypes
imprimés, projetés et affichés par des
moyens électroniques**

*Ophthalmic optics — Chart displays for visual acuity measurement —
Printed, projected and electronic*

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences	2
4.1 Optotypes	2
4.1.1 Dimension des optotypes	2
4.1.2 Luminance du fond	3
4.1.3 Contraste des optotypes	3
4.1.4 Qualité de la présentation	3
4.1.5 Résolution	3
4.2 Exigences spécifiques des tableaux affichés par projection optique	4
4.2.1 Plage de mise au point	4
4.2.2 Écrans de projecteur	4
4.3 Exigences spécifiques des tableaux imprimés	4
4.4 Plage de conformité	4
4.5 Conformité à l'ISO 15004-1	4
5 Méthodes d'essai	4
5.1 Essais de type	4
5.2 Conformité	4
5.3 Résolution	4
6 Documents d'accompagnement	5
7 Marquage, étiquetage et emballage	5
Bibliographie	6

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 172, *Optique et photonique*, Sous-comité SC 7, *Optique et instruments ophtalmiques*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 10938:1998) qui a fait l'objet d'une révision technique.

Introduction

Le but de la présente Norme internationale est de normaliser certaines caractéristiques des dispositifs d'affichage d'optotypes utilisés pour mesurer l'acuité visuelle dans la pratique clinique courante. Ces caractéristiques comprennent les spécifications concernant les dimensions, la luminance, le contraste et la résolution des optotypes. La présente Norme internationale est applicable aux dispositifs d'affichage destinés au mesurage d'acuités visuelles comprises dans une plage limitée mais utile sur le plan clinique.

Les principes applicables au mesurage normalisé de l'acuité visuelle, y compris la disposition des optotypes affichés, sont spécifiés dans des documents de référence adoptés par la National Academy of Sciences aux États-Unis et par le Consilium Ophthalmologicum Universal, voir les références présentées dans la Bibliographie. La présente Norme internationale n'a pas pour but d'aborder ces principes, mais ceux-ci sont mentionnés en annexe dans l'ISO 8596.

En raison d'aspects pratiques de la conception, et du fait des limites physiques propres à la plupart des systèmes cliniques de mesurage de l'acuité visuelle d'usage général, les caractéristiques de conception des tableaux d'optotypes spécifiées dans ces documents de référence ne peuvent généralement être respectées que pour une petite partie des différentes présentations de tableaux possibles. D'autres types de dispositifs d'affichage de tableaux d'optotypes sont souvent nécessaires pour les mesurages cliniques spécifiques de l'acuité visuelle, par exemple pour des patients malvoyants ou à des fins de recherche.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai